Image not found or type unknown

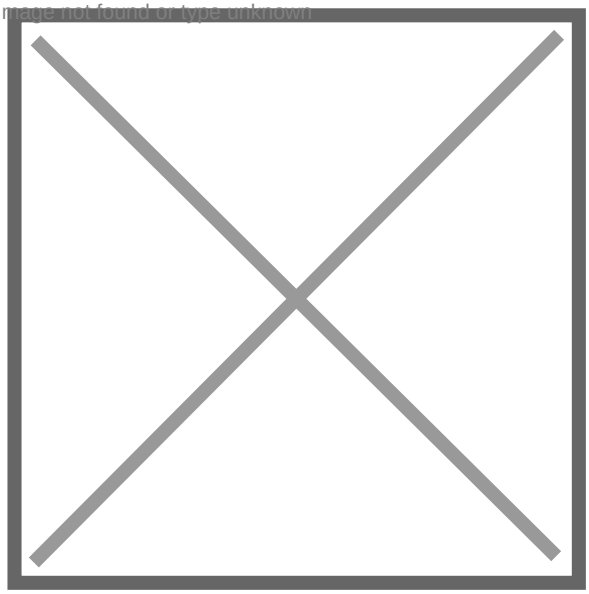

Le CNAPS refus carte pro provisoire

Par **maxime1980**, le **10/01/2019** à **12:54**

bonjour

le cnaps me refuse la carte pro provisoire pour entré en formation , cause inscrit au stick et au judex, les fait de condamnation 18 mois Vol (j'étais a la rue a cette époque)les fait remonte a 25 ans
mon b3 est vierge , comment doit procédé pour effacement du TAJ, me faut il obligatoirement un avocat ?

Par **Me Elias Bourran**, le **17/08/2019** à **17:29**

Cher Monsieur,

Les fichiers STIC et JUDEX de la police ont fusionné pour donner naissance au fichier TAJ (traitement des antécédents judiciaires).

La procédure d'effacement du fichier TAJ est expliquée ici :

https://beaubourg-avocats.fr/effacement-taj/

Vous n'êtes pas obligé de passer par un avocat.

Vous souhaitant une bonne lecture.

Bien cordialement,

Maître Elias BOURRAN
Avocat au Barreau de Paris
Cabinet Beaubourg Avocats
https://beaubourg-avocats.fr/

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés